



**A.S.S.M.**  
**ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT MEDARD EN JALLES**

Section : Cyclotourisme-VTT-Cyclosport

Adresser votre correspondance à :

Dominique Pelletan

7, rue Carnot

33160 St Médard en Jalles

Saint Médard en Jalles , le 04/12/2025

Téléphone : 06 71 89 66 52

Mail : [assm.cyclotourisme@free.fr](mailto:assm.cyclotourisme@free.fr)

Site : <http://assm-cyclo.saintmedardasso.fr>



Bonjour à tous,

**IMPORTANT pour les retardataires:** "Ceux qui n'ont pas encore retourné leur fiche d'adhésion ASSM Cyclotourisme au 30 septembre, ne sont plus adhérents du club et ne doivent plus participer à nos activités (y compris sorties régulières Mercredi et Samedi) et ce, jusqu'à régularisation de leur situation."

## PLAN DES ANIMATIONS 2025

<b>Jeudi 22 janvier 2026</b>	<b>REUNION GENERALE (présentation saison 2026) Salle Simone Veil. 26 rue Aurel Chazeau 19h30</b>	<b>Galette et inscription aux randonnées 2026</b>
----------------------------------	--	---

**Vous pouvez déjà vous inscrire aux sorties club du calendrier avec une échéance au 22 janvier 2026 (18 janvier max pour Lentillac)**

**Un chèque correspondant au tarif du séjour choisi validera votre inscription et devra être libellé à l'ordre de ASSM Cyclotourisme.**

Dates	Evènements	Remarques	Tarifs
En Mars	<b>Ouverture saison FF Vélo</b>	Voir Gilles	<b>7€ par participant FFVélo</b>
Mars, toujours	<b>1<sup>ère</sup> Sortie Touristique club (1 par mois)</b>	Inscriptions auprès de Michel Paradis	Date à déterminer ...en fonction de la météo <b>et c'est gratuit</b>
04 avril 2026	<b>Brevet 100 km RAA (9h00) Brevet 150 km RAA (8h00)</b>	<b>Départ et arrivée Salle de la Sablière Le Haillan</b>	<b>10€ par personne</b> plateau repas et parcours à confirmer
18 avril 2026	<b>Brevet 200 km RAA (8h00)</b>	<b>Départ et arrivée Canéjan !!</b>	<b>8€ par personne</b> Ravitaillement mi-parcours

**ASSOCIATION SPORTIVE ST-MEDARD-EN-JALLES**

Club omnisports fondé en 1905- Affilié à la Fédération Française de Clubs Omnisports-  
S.A.G. n° 981- J.O. n° 142 du 29 mai 1921

SIEGE SOCIAL/ Complexe Robert Monseau – Tel/Fax 05 56 70 36 01

Les 25 et 26 avril 2026	<b>Sortie club (Blaignac)</b> 2 parcours aller et 2 parcours retour	<b>20 PLACES</b> Engagements terminés à la réunion de janvier	<b>50€ / personne ...tout compris</b> Inscriptions Patrice
Du 23 au 25 mai 2026	<b>Sejour "famille" LENTILLAC du CAUSSE Circuit touristique + Rando pédestre le dimanche</b>	<b>24 PLACES réservées!</b> <u>Engagements terminés le 18 Janvier 2026</u>	Du samedi soir au petit déjeuner du lundi matin <b>110€ /personne</b> Inscriptions Dominique
13 juin 2026 (à confirmer)	<b>FETE DU SPORT et du VELO 2026</b> Stade Robert Monseau (à l'occasion de la fête des sports de St Médard)	Nos bénévoles seront mis à contribution pour cette occasion	Engagement gratuit pour les cyclos aux couleurs du club !
Du 08 au 13 juin 2026	<b>Séjour dans le LIMOUSIN (Châteauponsac - 87290)</b>	<b>12 PLACES</b> (Liste d'attente si plus de 12 inscrits) Engagements terminés à la réunion de janvier	Du lundi soir au petit déjeuner du samedi matin <b>210€ /personne</b> Inscriptions Patrice
Du 3 au 10 août 2025	<b>Semaine Fédérale à ORLEANS réservée aux adhérents FF Velo</b>	Inscription sur le site FFVélo	
fin septembre 2025	<b>ASSEMBLEE GENERALE</b> Salle et date à déterminer	présence souhaitée d'un maximum d'adhérents. C'est la vie du club qui est présentée à cette soirée !	<b>Et c'est gratuit !!</b>

## LICENCES FFVélo 2026

- Période de renouvellement : A partir du 1ier Janvier2026
- Période couverte : L'année civile jusqu'en fin Février de l'année suivante
- La cotisation annuelle comprend 3 lignes de frais :
  - la « cotisation fédérale »pour obtenir la licence FFVELO : Ce montant est variable suivant le niveau de couverture choisi, Petit Braquet, Grand Braquet, individuel ou en couple
  - la « cotisation club » : le montant pour faire fonctionner la section Cyclo au sein de l'ASSM Omnisport. Le montant par adhérent sera de 24.40€ pour 2025.
  - l'adhésion et l'assurance ASSM omnisport.>> 6.10€ en 2025

### Grille tarifaire cotisation annuelle 2026 :

- **85 € : Petit braquet**
- **154,50€ : Petit braquet couple > 25 ans**
- **136,50 € : Grand braquet**
- **257,50€ : Grand braquet couple > 25 ans**
- **32€ : Revue FFVélo en option** (27€ pour les nouveaux licenciés)

- Paiement par chèque au nom de **ASSM Cyclotourisme**



**ASSOCIATION SPORTIVE ST-MEDARD-EN-JALLES**

Club omnisports fondé en 1905- Affilié à la Fédération Française de Clubs Omnisports-

S.A.G. n° 981- J.O. n° 142 du 29 mai 1921

SIEGE SOCIAL/ Complexe Robert Monseau – Tel/Fax 05 56 70 36 01

- **2 ou 3 Documents à compléter, signer et à envoyer :**
  - **Formulaire FFVélo d'adhésion club** complété du choix des options
  - **Déclaration du licencié – Saison 2025** (*Partie à découper en bas de la fiche AXA « Résumé de la notice d'information 2025 »*)
  - **Pour ceux qui prévoient de faire des cyclosportives** fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition daté de moins de 12 mois.

## Envoyer :

- les **2 ou 3 documents en priorité** par mail à [gillesimng@gmail.com](mailto:gillesimng@gmail.com) sinon à la même adresse postale que le chèque.
- **Le chèque au nom de ASSM Cyclotourisme** à  
Gilles LABARTHE 11, rue du Docteur Romefort 33160 St Médard en jalles  
Tél : 06 38 02 25 78 (*à contacter si besoin*)

### 1 Document à conserver chez soi : [>>> Questionnaire de santé 2026](#)

➤ *vous trouverez tous ces documents sur le site la rubrique ADHESION / LICENCES*

## LICENCES UFOLEP 2025-2026

➤ Les dernières licences UFOLEP encore en ma possession seront distribuées lors de la **réunion du 22 JANVIER**.



➤ Les photocopies des licences en cours de validité **des membres honoraires** devront être envoyées dès que le cycliste est en possession de sa licence FFVélo ou UFOLEP".

## EN CAS D'ACCIDENT

➤ *voir sur le site la rubrique SECURITE/ACCIDENT*

Consignez par écrit les circonstances de l'accident en précisant le lieu, la date, l'heure, le nom **des témoins du sinistre le plus rapidement possible** au **Président du club Dominique PELLETAN** ou au correspondant FFVélo de votre club, **Gilles LABARTHE**.

Si vous êtes éloignés, envoyez un courrier directement à l'assurance **sous 3 jours** et prévenez le club qui régularisera la situation.

## NOS ORGANISATIONS 2026

**BLAIGNAC (25 - 26 avril);** (<https://www.domainelesmessauts.fr>)

Hébergement en gîtes au domaine Les Messauts . **20 personnes**.

- 2 parcours aller/ retour proposés
- 2 chauffeurs seront nécessaires pour le fourgon mairie ( ?? )

**Plus de détails lors de notre réunion de janvier**

**ASSOCIATION SPORTIVE ST-MEDARD-EN-JALLES**

Club omnisports fondé en 1905- Affilié à la Fédération Française de Clubs Omnisports-

S.A.G. n° 981- J.O. n° 142 du 29 mai 1921

SIEGE SOCIAL/ Complexe Robert Monseau – Tel/Fax 05 56 70 36 01

**LENTILLAC du CAUSSE (23 au 25 mai);** (<https://www.giteslessentiersducausse.fr/>)

- 5 /6 maisons ont été retenues pour votre hébergement (2 couples ou 3 personnes par logement) **soit 20/24 places.**
- 2 parcours vélo (en fonction des participants) seront organisés dans cette région touristique (St Cirq-Lapopie, Rocamadour, Padirac etc) ainsi qu'une randonnée pédestre  
**??/? personne et inscription impérative ! avant le 10 janvier 2026,**

**LIMOUSIN ( 8 au 13 juin);** (<https://www.campingdelagartempe.fr>)

Hébergement en 4 cottages au camping de La Gartempe à Châteauponsac  
Covoiturage nécessaire

**Plus de détails lors de notre réunion de janvier**

## **LE CLUB A BESOIN DE CONNAITRE VOS EXPLOITS :**

Les randonnées avec ou sans brevets, **les cyclosportives**, les courses auxquelles vous participerez représentent le moteur du club au sein de L'ASSM Omnisport et de la Commune.

**N'oubliez pas de faire connaître rapidement vos participations** avec le formulaire prévu dans le site du club. Cette communication vous fait bénéficier sous certaines conditions d'une réduction financière lors du renouvellement votre licence annuelle.

→ *le club >> fonctionnement >> Participation aux organisations club et organisations extérieures*

Ces informations sont très importantes et valorisent **l'action du club auprès des instances de l'ASSM en vue de l'attribution de notre subvention annuelle**

## **\* BENEVOLES EN 2026:**

A la lecture des « fiches d'inscriptions du club » reçues il devrait y avoir beaucoup de participants de la section à ces diverses organisations, mais le club a besoin également de quelques bénévoles pour la réussite et la pérennité de la Fête du Sport et du Vélo 2026 (date prévue actuellement le 13 juin 2026)

**(Entrée gratuite avec les couleurs du club !!, en vous remerciant par avance.)**

## **\* VENTE VETEMENTS CLUB**

Pour ceux qui souhaitent s'équiper aux couleurs de l'ASSM Cyclo, vous trouverez l'habituel "**bon de commande**" (actualisé avec les tarifs 2026 ) sur le site du club.

Une fois correctement rempli, l'envoyer directement à l'adresse du club (*en tête de la circulaire*) avec le chèque qui va bien **La première commande de cette saison 2026 partira à l'issue de la réunion club du 22 janvier 2026** (délai de livraison 6 à 8 semaines) !!



**Le bureau vous souhaite à tous un joyeux Noël et une excellente année 2026**



**ASSOCIATION SPORTIVE ST-MEDARD-EN-JALLES**

Club omnisports fondé en 1905- Affilié à la Fédération Française de Clubs Omnisports-  
S.A.G. n° 981- J.O. n° 142 du 29 mai 1921

SIEGE SOCIAL/ Complexe Robert Monseau – Tel/Fax 05 56 70 36 01